

DESCRIPTION ET RÈGLES

En vigueur à compter du 1^{er} mars 2024



L'AVANTAGE ACCÈS AUX SALONS ODYSÉE DESJARDINS

Venez vous détendre aux Salons Odyssée Desjardins de l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal en attendant le départ de votre vol. Il suffit de présenter votre carte de crédit Desjardins admissible et votre carte d'embarquement, le tout sujet aux règles ci-dessous.

Deux salons pour mieux vous servir !

Le Salon Odyssée Desjardins est situé à **proximité de la porte 63 de la jetée internationale**, tandis que le Salon Odyssée Desjardins – Plaza Premium Lounge est situé à proximité de la porte 76 de la jetée transfrontalière (vols du Canada vers les États-Unis). Les deux salons comprennent notamment :

- Des bouchées et des boissons;
- Des espaces confortables pour vous détendre;
- L'accès à Internet sans fil.

RÈGLES APPLICABLES À L'AVANTAGE ACCÈS AUX SALONS ODYSÉE DESJARDINS

DESJARDINS ODYSÉE^{MD} WORLD ELITE MASTERCARD*

- Vous bénéficiez sans frais d'un maximum de **8 accès¹ pour les deux salons par compte et par année civile**.
- Lorsque vous avez épuisé ces 8 accès, vous obtenez **un rabais de 50 % sur le tarif d'entrée courant alors applicable**. À chaque visite, vous ou tout autre détenteur du compte pouvez faire profiter de ce rabais² **une autre personne vous accompagnant et un maximum de 3 enfants³ de moins de 18 ans**.

**VISA* OR ODYSÉE DESJARDINS, VISA PLATINE PRESTIGE DESJARDINS
ET VISA PLATINE DESJARDINS**

- Aucun accès inclus.
- Vous bénéficiez **d'un rabais de 50 % sur le tarif d'entrée courant alors applicable**. À chaque visite, vous ou tout autre détenteur du compte pouvez faire profiter de ce rabais² **une autre personne vous accompagnant et un maximum de 3 enfants³ de moins de 18 ans**.

- a) L'un des détenteurs doit être présent lors de l'utilisation des accès et du rabais.
- b) Les détenteurs souhaitant entrer à l'un des Salons Odysée Desjardins (le « salon ») doivent présenter une carte de crédit Desjardins dont le compte est en règle ainsi qu'un billet ou une carte d'embarquement pour un départ confirmé le jour même. À cette fin, un compte en règle est un compte dont toutes les modalités du contrat régissant l'utilisation de la carte sont respectées et qui n'a pas été suspendu ou fermé.
- c) **Les vols à l'intérieur du Canada sont exclus.**
- d) Toute personne mineure qui se présente aux salons doit être accompagnée par un adulte.
- e) La Fédération peut, en tout temps, refuser l'accès aux salons à un voyageur. La Fédération n'assume aucune responsabilité à l'égard des pertes ou des dommages subis par un visiteur s'étant vu refuser l'accès aux salons.
- f) Les termes définis dans le contrat de crédit variable du détenteur ont la même signification dans le cadre des présentes règles.
- g) La Fédération peut, en tout temps, modifier les présentes règles, modifier ou retirer les privilèges d'accès aux salons liés à la carte du détenteur et mettre fin en tout ou en partie aux services des salons.
- h) Les salons pourraient ne pas être accessibles si leur capacité maximale est atteinte ou pour des raisons indépendantes de la volonté de la Fédération.

¹ Un accès est comptabilisé chaque fois que vous et chaque personne vous accompagnant (excluant les enfants de moins de trois ans) accédez à l'un des salons.

² À noter que ce rabais n'est applicable qu'une fois par visite, par compte.

³ Tous les enfants de moins de trois ans sont admis sans frais.

Odysée^{MD} est une marque déposée de la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

* Toutes les marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs.